

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1068 Société : RAM

**Actif**

**Pensionné(e)**

**Autre :**

Nom & Prénom : NAJATEL OUJANI

Date de naissance : 05.03.1959

Adresse : IMMB IIA APP 0B Résidence el malha Berrechid

Tél. : 06 51 40 85 40 Total des frais engagés : 666,8 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur ARAKI HOUSSAINI Najib  
Médecine Générale  
16, Rue Okba Bnou Nafie  
BERRECHID - Tél. : 33.73.21

Date de consultation : 30 MARS 2024

Nom et prénom du malade : 11 APRÈS Negat Age :

Lien de parenté :  **Lui-même**  **Conjoint**  **Enfant**

Nature de la maladie : coliques osthomiale + artrose

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : au gées

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :  Le : 1/1/2024

Signature de l'adhérent(e) : AB

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30 MARS 2014	C	1	200 DT	Docteur ARAB HOSSAINI Najib Médecin Général 16, Rue Othmane Bou Nafie BERRECHELLE tel. 33.73.21

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DOCTEUR ARAB HOSSAINI	30-03-2014	DOCTEUR ARAB HOSSAINI	466,80

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
ODF PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
	<b>(Création, remont, adjonction)</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Araqi Houssaini Najib

MEDECINE GENERALE

Echographie Générale

Ex. Médecin Chef des Forces

Royales Airs de Casablanca

Expert assermenté auprès des Tribunaux

16, Rue Okba Bnou Nafie - Berrechid

Tél. : 05 22 33 73 21

GSM : 06 62 07 65 56

الدكتور عراقي حسيني نجيب

الطب العام

الفحص بالصدى

طبيب رئيسي سابق بالقوات

الجوية الملكية بالدار البيضاء

خبير محلف لدى المحاكم

16، زنقة عقبة بن نافع - برشيد

الهاتف : 05 22 33 73 21

الموبيل : 06 62 07 65 56

30 MARS 2024

54.00 Karritous NAJIB  
② Duysatelen 200 3 W  
28.50 Corkosorb 3 W  
19.60 ee ml de ry  
① Leh Rex 29 W  
32.20x2 Molne i(ruey ezb) ee W  
④ Cervicoflex 1 gel pp eeab  
40.00 Cotyflex red 20 ry 3 W  
126.80 le Neat op W  
⑦ Aug neel 1g 2800 W  
466.80

Délégué ARAQI HOUSSAINI Najib

Médecine Générale

16, Rue Okba Bnou Nafie

BERRECHID - Tel.: 33.73.21

## Action anti-inflammatoire

- Soulage les douleurs musculaires et articulaires
- Favorise le confort digestif
- Contribue à un bon équilibre nerveux

LOT: 230480  
DLUO: 05/2026  
63,00 DH

Deva  
Pharmacie Responsable  
J. OUADI Pharmacien Responsable

5202 007 540  
AL 00382: 107  
DUSPATALIN 200MG  
GELU 820  
P.P.V : 540DH00  
6 118000 010531

C  
Charbo

Fav de

Pharmalife  
RESEARCH

Lot: 230787  
À consommer de préférence avant le: 09/2028  
PPC: 79,50 DH

Mobic® 15 mg

Meloxicam  
7 comprimés sécables

6 118000 042044

Mobic® 15 mg

Meloxicam  
7 comprimés sécables

6 118000 042044

PPV: 40DH00  
PER: 11/26  
LOT: M3969

Cotipred® 20 mg

prednisolone  
20 comprimés effervescents sécables

6 118000 041016

PPU: 126,30 DH  
LOT: 652422  
PER: 05/25

AUGMENTIN 1 / 125 mg

12 sachets

6 118000 160175

COMPOSITION :  
Clidinium bromure (DCI) .....  
Chlordiazépoxide .....  
Excipients q.s.p ..... 1 comprimé dr.  
Excipients à effet notoire :  
Lactose et saccharose.  
Avant toute utilisation, lire attentivement  
la notice intérieure.

Librax® 5 / 2,5 mg

30 comprimés dragéifiés

6 118000 280019

LOT 23273 PER 11/2026  
PPV: 19,60 dh